

Communiqué de presse
Paris, le 20 novembre 2024

En Ile-de-France, Prism'emploi et l'Apec signent un accord en faveur de l'insertion professionnelle des cadres

Prism'emploi Ile-de-France et l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) Ile-de-France ont signé une convention le 20 novembre 2024. Elle a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des cadres, en particulier jeunes diplômés et des seniors, tout en sécurisant leur parcours professionnel et de développer des synergies entre les centres Apec et les agences d'emploi adhérentes de Prism'emploi. Le présent accord s'inscrit dans la déclinaison opérationnelle de l'accord national signé entre l'Apec et Prism'emploi le 8 novembre 2023.

L'évolution du rapport à l'emploi, l'allongement de la durée de vie active ou encore les mutations économiques et technologiques poussent les acteurs de l'emploi à s'unir afin de favoriser l'insertion et l'accompagnement des jeunes diplômés (à partir de bac+3) et des cadres notamment des cadres demandeurs d'emploi et des seniors.

Dans ce contexte, les parties signataires de la convention-cadre régionale partagent la volonté de soutenir et pérenniser l'emploi en développant les synergies entre leurs réseaux respectifs dans les territoires, notamment au travers des initiatives suivantes :

- **Faciliter la mise en relation** des cadres et jeunes diplômés avec les agences d'emploi et plus particulièrement les TPE/PME,
- **Sensibiliser les cadres et jeunes diplômés** aux opportunités offertes par les agences d'emploi (intérim + recrutement) afin de favoriser leur insertion sur le marché du travail et d'acquérir des compétences diversifiées,
- **Sensibiliser les cadres seniors** aux possibilités offertes par les agences d'emploi pour les personnes très expérimentées (missions d'expertise de haut niveau, management de transition...),
- **Permettre aux agences d'emploi** adhérentes de Prism'emploi Ile-de-France d'avoir la meilleure connaissance possible des conseils dispensés par l'Apec sur le recrutement et de l'ensemble des services délivrés par l'Association afin qu'elles puissent être un relais d'information.

La convention engage les signataires pour une durée de 3 ans. Elle fera l'objet d'une évaluation annuelle et d'une feuille de route annuelle, définie en comité de pilotage.

Les agences d'emploi et les cadres en Ile-de-France – Chiffres clés 2023 :

- L'emploi intérimaire représente près de 3 000 postes de cadres en équivalent temps plein en Ile-de-France en 2023 (Source : Dares)
- Les cadres représentent 6 000 recrutements opérés par les agences d'emploi pour le compte de leurs clients, soit 27% des effectifs en Ile-de-France en 2023 (Source : enquête recrutement Xerfi/Prism'emploi)
- La région Ile-de-France compte 1574 agences d'emploi en juillet 2024





Mohand Hebbache, Président Prism'emploi IDF et Dominique Largaud, Déléguée régionale Apec IDF

« La région Île-de-France rassemble 44% des cadres, ce qui correspond à 1,5 million de personnes. Dans un contexte de transformation du marché de l'emploi, l'intérim présente des missions intéressantes et variées pour les cadres tout au long de leur carrière. En partenariat avec Prism'emploi, nous souhaitons offrir une multiplicité d'opportunités aux publics qui s'adressent à nous », déclare **Dominique Largaud, déléguée régionale Apec Ile-de-France.**

« Chaque année, près de 40 000 cadres optent pour le travail temporaire. Le développement de l'intérim chez les cadres témoigne d'une réponse appropriée à leurs aspirations, et est en adéquation avec les nouvelles méthodes de travail qui séduisent toutes les générations », ajoute **Mohand Hebbache, Président de Prism'emploi Ile-de-France.**

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi – [LinkedIn Prism'emploi en Ile-de-France](#)

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, organisation paritaire, se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP), l'Apec permet à ses clients, quelle que soit leur situation, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel. En 2023, parmi les 163 000 cadres et jeunes diplômé.es accompagné.es par l'Apec, 96 000 ont bénéficié du CEP. Dans un contexte de difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Association combine une présence territoriale de proximité avec un jobboard : apec.fr (plus de 2 millions d'offres d'emplois cadres publiées en 2023 et 440 000 profils de cadres en recherche d'opportunités). L'Apec et ses 1 100 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec plus d'une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte.

Pour en savoir plus sur [l'Apec en Ile-de-France](#)

Contacts presse :

Dylan Jullian - Prism'emploi : dylan.jullian@omnicomprgroup.com - 06 18 89 56 73

Victor Morelle - Prism'emploi : victor.morelle@omnicomprgroup.com - 06 18 83 59 55

Mendrika Lozat - Apec : mendrika.lozat@apec.fr - 06 74 94 76 24